

Le Scarponais

2010

Le bulletin d'information
de la commune de Dieulouard

Sommaire

Éditorial	1	Commission affaires scolaires – Petite enfance	10
Commission finances développement économique, biens communaux, adjudications	2	Commission affaires sociales – C.C.A.S.	13
Commission travaux, bâtiments urbanisme, voirie	4	Commission vie associative	14
Commission environnement	7	Tribune libre	18
Commission eau, assainissement.	8	Réponse Tribune libre	19
		Présentation du personnel communal.....	20

Musique Nouvelle
Travaux Créatifs, Travaux

36, av. Gal de Gaulle - 54380 DIEULOUARD
 Tél. 03 83 23 51 02 - Fax : 03 83 23 51 02

-Réparations
 -Rénovation
 -Décoration
 -Dépannage

S.P. LAURENT
Artisan de l'Habitat

Tél: 09.62.09.05.48 - Portable: 06.98.38.54.66
 E-mail : s.a.p.laurent@orange.fr
 54 380 DIEULOUARD

Crédit Mutuel
 banque à qui parler
 www.creditmutuel.fr

DIEULOUARD

Tél : 0820 37 55 94
 Fax : 03 83 23 52 38

E-mail : 04131@cmcne.creditmutuel.fr

Garage Gaudron SARL
 81, avenue Général de Gaulle - 54380 Dieulouard
 Tél. : 03 83 23 57 14 - Fax : 03 83 23 54 52

BOULANGERIE - PATISSERIE
ROYER FOURNIL

La Serpenoise - DIEULOUARD
 03 83 23 69 87

ETS CROCCO
 Ébénistes de père en fils depuis 1965

Agencement de A à Z
 Appareils Ménagers
 Menuiserie bois, ALU et PVC

Cuisines intégrées
 Magasins, placards
 Salles de bain

24, Av. Charles Roth - 54380 DIEULOUARD
 Tél. 03 83 23 57 47 - Fax 03 83 23 77 14

TAXI DIEULOUARD
 Pierre BLOSSE
06 73 58 24 21

Aide et accompagnement des personnes

Tous transports

- Aéroports
- Transports de malades assis
- Rayons
- Rééducation
- Dialyse

BOIS PAPIER PLASTIQUE

CARTON

RECYCLER DEVIENT FACILE !

COLLECTE SELECTIVE

VOTRE ACTIVITÉ GÈNÈRE DES DÉCHETS

Nouvelle implantation
 Paprec Lorraine
 à Dieulouard !

Paprec Lorraine
 un membre du GROUPE PAPREC

262, rue du Pré à Vaidis - 54 670 Custines (Tél) : 03 83 49 03 02 Fax : 03 83 49 15 12
 info@paprec.com

Optic2000

BERTEAUX
 Opticiens

75, av. du G^{al} De Gaulle 54380 DIEULOUARD
 Tél. : 03 83 23 78 83 - Fax : 03 83 23 55 96

SOGEA EST

traitement d'eau

ZA Lesmenils - BP 69
 54703 PONT-À-MOUSSON Cedex
 Tél. 03 83 80 83 80 - Fax 03 83 81 29 89

VINCI CONSTRUCTION FRANCE

SARL ISOL +
 ISOLATION - PLACOPLÂTRE - PEINTURE

M. SIFRÉ Michel
 1 rue des Tilleuls
 54380 DIEULOUARD
 Tél/Fax 03 83 23 54 58
 Port. 06 11 25 33 25
 Mail isol.plus@orange.fr

TAXI OCEANE
 TOUTES DISTANCES

N°1

TAXI OCEANE
 4, rue des Moines
 54380 DIEULOUARD

Port. 06 74 40 80 68 - Tél. 03 83 23 62 40



Éditorial



Fin 2009, l'arrivée d'un nouveau Directeur Général des Services marque le renouvellement de l'équipe administrative de notre commune, elle se complétera prochainement avec la venue d'un nouveau responsable des services techniques. En 2010 se finalisera la réorganisation des services afin de valoriser au mieux les compétences et qualités de chacun des employés municipaux. L'année 2009 fut aussi celle du lancement des premiers grands projets.

Comme moi, vous pensez que ça ne va pas assez vite. Malgré tout, certains travaux vont bon train. Que ce soit pour la station d'épuration, le remplacement de nos conduites d'eau potable,

l'entretien de nos voiries ou de nos bâtiments communaux, le stationnement de l'école, la cantine scolaire, les vestiaires de la salle Charles Roth, le marché place de Verdun, le fleurissement de la ville, la sécurité routière, Pétrocarbol (un travail de longue haleine, mais qui avance), etc. Des travaux sont en cours et vont donc se poursuivre, d'autres verront le jour. Et si certains ont pris du retard (problème technique ou administratif), ils débiteront prochainement.

Je me réjouis aussi de toutes les manifestations et remercie toutes les associations qui dynamisent notre commune.

Dans sa compétence, notre Communauté de Communes a le développement économique de son territoire. En son nom, je suis intervenu avec beaucoup de détermination pour accompagner la société PAPREC à s'installer chez nous. C'est la venue d'une nouvelle entreprise à Dieulouard qui permet, en plus, de sauvegarder la société GOUVY et ses emplois.

Route de Toul, la ZAC, dont la totalité de la surface est enfin acquise, va être viabilisée. Nous avons des contacts, des entreprises se disent intéressées. La construction du supermarché COLROYT est imminente. Son ouverture est prévue pour l'automne prochain.

La fin d'année fut aussi perturbée par divers problèmes.

La pollution de l'eau, et son interdiction de consommation, sans que la responsabilité de nos services soit mise en cause. La SAUR et autres services officiels en recherchent toujours la raison, que nous attendons.

Puis ce fut cet acte crapuleux avec l'incendie d'un bus, d'un camion et l'inscription de propos inqualifiables. Je veux vous faire part de ma profonde indignation et colère. Les auteurs de ces actes seront-ils punis comme ils le méritent ?

Enfin, et pour couronner le tout, l'arrivée de la neige !!! Cela n'est pas une surprise pendant l'hiver et nos enfants s'en réjouissent. Mais pour vous, nous avons dû supporter des délais de réapprovisionnement en sel de déneigement inhabituels et imprévus. Que tous ceux d'entre vous qui en ont subi les conséquences veuillent bien nous en excuser.

Animer un service municipal et une équipe d'élus, en les responsabilisant est une lourde fonction tant le quotidien vient avec son flot d'imprévus, de contretemps. Mais c'est un bel engagement et j'ai la chance d'être entouré d'une équipe et de collaborateurs sûrs.

Ainsi, nous sommes entrés dans une phase active de multiples réalisations comme nous nous y étions engagés et pour lesquelles vous nous avez donné mandat. C'est un début et beaucoup reste à faire.

Alors ensemble, continuons, persévérons. A lire ce nouveau « Scarponais », vous découvrirez plus en détail le remarquable travail et l'implication de chacun.

Henri POIRSON,
*Maire de Dieulouard,
Président de la Communauté de Communes*

Bulletin d'information de la commune de Dieulouard

Directeur de la publication :
Henri Poirson

Référent communication :
Jacques Sesmat

Responsable de la communication :
Vanina Meyster

Conception, réalisation
et impression :
Bialec sas, Nancy

Dépôt légal n° 73280

Imprimé à 2 100 exemplaires

Commission finances, développement économique, biens communaux, adjudications

Adjoint

François BROSSE



Membres

Waina CZMIL-CROCCO, Denis GALILEE, Robert HENRY, Karine MAIRE, Bernard PARISOT, Jacques SESMAT, Catherine SITZ

Budget 2010 : se donner les moyens de nos ambitions pour un nouveau visage

Nous poursuivons notre travail d'optimisation des recettes et dépenses, afin de pouvoir répondre aux enjeux très forts de développement de la collectivité, tout en maîtrisant sa situation financière. L'endettement (emprunts contractés) plutôt faible de la commune en € par habitant a été maintenu entre 2005 et 2008 à un niveau moyen d'environ 220 €, une performance à relativiser avec l'effort d'équipement qui n'a pas été en adéquation avec les besoins réels de la commune.

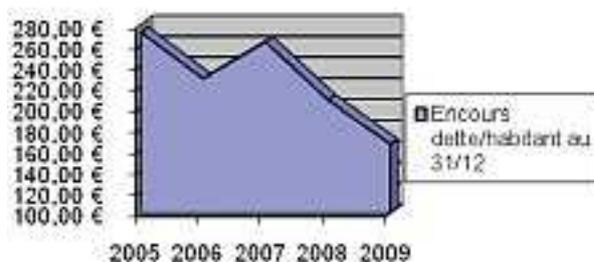
Une dette faible n'est pas significative d'une bonne gestion si la commune n'investit pas dans l'amélioration de ses équipements publics.

Pour une vision financière plus juste, il est nécessaire de rapporter le montant des emprunts restant à rembourser aux revenus de la commune (solde entre les recettes et les dépenses), car c'est ce qui va déterminer sa capacité à rembourser ses échéances d'emprunt. Comme pour un ménage, la commune doit dégager des recettes suffisantes (épargne) pour rembourser ses emprunts, mais elle doit aussi dégager des recettes supplémentaires pour financer ses travaux.

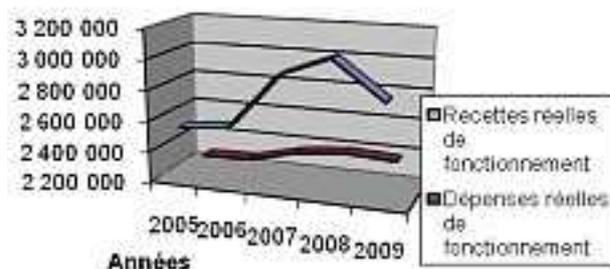
Si les recettes baissent (comme les aides financières de l'État ou des autres partenaires institutionnels, Région, Département) ou si les dépenses augmentent de trop, la commune pourrait être dans une situation de surendettement, ce qui pour l'instant n'est pas le cas.

Progressivement nous mettons en application notre programme. C'est un programme aux investissements lourds, mais nécessaires pour l'attractivité du territoire et indispensables pour l'amélioration du service rendu au public et l'embellissement du cadre de vie. En effet, notre commune souffre d'un déficit d'image qui perdure depuis trop d'années.

Encours dette/habitant au 31/12



Evolution des recettes et dépenses réelles de fonctionnement



Le PLU

L'an passé, nous avons commencé l'étude du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). Étude qui définit l'aménagement futur de notre territoire. Il est élaboré à l'échelle de la commune et il servira de référence obligatoire à l'instruction des diverses demandes d'occupation ou d'utilisation des sols comme

les permis de construire, les déclarations de travaux, les permis de démolir. L'année 2009 fut consacrée à l'établissement du diagnostic du territoire. 2010 fera le point sur les orientations générales en matière d'aménagement et d'urbanisme, c'est le PADD (projet d'aménagement et de développement durable). Ce n'est que

courant 2011 que le PLU sera mis en application. Pour le réaliser nous travaillons en collaboration avec les Personnes Publiques Associées (PPA) : État, Conseil Régional, Conseil Général, Chambres Consulaires... ainsi que les associations locales, les commerçants et acteurs économiques de la commune.

Histoire d'une réussite...

Durant le second semestre 2009 tout le monde a plus ou moins entendu des rumeurs sur une reprise, un partenariat de la société Gouvy avec une autre entreprise. Vous trouverez ci-dessous un résumé de la situation.

L'origine

Les premiers contacts se sont noués quand nous avons appris, par le biais d'un élu communal, qu'une société, pour se développer, cherchait un terrain proche d'une voie ferrée et fluviale. Aussitôt, la commune s'est approchée de la société Gouvy disposant sur son territoire de terrains libres d'occupation en bordure du canal.

Au départ, le rôle de la commune et de la communauté de communes a été le lien « facilitateur » entre Gouvy, Paprec et les services de l'État. La communauté de communes a participé financièrement à l'étude de sol demandée par la DRIRE.

Par la suite, de multiples échanges ont eu lieu. La concrétisation de ce dossier a été menée de concert par les équipes Paprec, Madame Danot (responsable du site de Custines) et ses collègues qui ont géré les relations entre tous les protagonistes.

A propos de PAPREC

PAPREC, dont le siège est situé à La Courneuve (93), a été fondé en 1994. Elle est dirigée par son fondateur, Monsieur Petithuguenin. Cette société emploie 2000 personnes, dispose de 40 implantations (usines classées, et certifiées qualité) sur le territoire français pour traiter plus de 2 millions 300 000 tonnes.

Premier indépendant du recyclage en France, Paprec est N° 1 du recyclage des plastiques, des piles et du papier, N° 2 du recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), N° 3 du bois, des déchets industriels, des déchets de bâtiment, de la collecte sélective. Paprec est également présent dans le recyclage de la ferraille, des métaux et des déchets toxiques.

Paprec a aussi la particularité d'être connu et reconnu, depuis sa création, pour son engagement en faveur de la diversité et de la lutte contre toutes les formes de discriminations dans l'entreprise. Monsieur Petithuguenin a été nommé en 2004 Ambassadeur pour la CEE dans le cadre de son programme de lutte contre les discriminations.

PAPREC et GOUVY

Installée à Custines sur un site devenu exigü, le rachat du terrain de la société Gouvy le 26 novembre dernier doit permettre à Paprec de développer son activité commerciale, avec la possibilité de réaliser du trafic fluvial. La vente de ses actifs immobiliers à Paprec permet aussi à la société Gouvy de sortir de la procédure de redressement et de continuer son activité (2 hectares sur les 7 que comporte le site seront loués à la société pour poursuivre son travail et ainsi maintenir l'emploi).

De son côté Paprec prévoit sur les 5 hectares restants, l'installation d'une unité de recyclage de vieux papiers et DIB (déchet industriel banal). Au total, c'est plus de 7 millions d'euros sur 3 ans qui seront investis pour créer une plate forme capable de recycler plus de 100 000 tonnes de déchets par an. A terme, c'est l'ensemble des compétences du groupe Paprec qui pourra se développer.

Alors « histoire d'une réussite »... un titre bien présomptueux, mais OUI. Il faut se « battre », convaincre, ne pas baisser les bras sur un chemin semé d'embûches. C'est avec cette même force de volonté, de conviction et d'engagement de tous les acteurs concernés que nous poursuivrons et arriverons à redynamiser notre commune.

Commission travaux, voirie, bâtiments, urbanisme

Adjoint

Denis GALILEE



Membres

Xavier ARNET, Frédéric FAURE, Robert HENRY, Rodolphe KASUNIC, Philippe LETT, Joël ROBIN, Jacques SESMAT

De nombreux travaux ont été réalisés cette année, c'est vrai que notre commune en avait grand besoin après des années de jeûne. Nos bâtiments communaux sont dans un triste état et nous devons faire face à des contraintes d'entretien et de rénovation plus conséquentes qu'on ne pouvait l'imaginer.

Et c'est sur plusieurs années qu'il faut planifier un programme de réhabilitation.

En 2009

Le vestiaire N° 3 de la salle des sports a été terminé. Ce travail a été réalisé par nos employés municipaux. Il est regrettable qu'ils aient été obligés d'intervenir quelques mois plus tard pour réparer des dégradations faites par certains utilisateurs.

Un vaste programme de changement de fenêtres a été lancé. C'est ainsi qu'à l'école Jean Jaurès, 23 fenêtres coté rue ont été remplacées, il en est de même pour celles du logement de la gardienne du centre socioculturel et celles du logement qui se trouve au dessus du local des restos du cœur.



Visite commission travaux



Bâtiment rue Jean Jaurès après travaux

Au centre socioculturel une extension du bâtiment a été réalisée par nos employés.

Il a permis l'implantation d'un WC handicapé et son accessibilité par l'extérieur, la création d'une réserve de matériel plus importante et un emplacement de stockage pour les chaises et les tables (photo ci-dessus).



Centre socioculturel après travaux



L'éclairage de la salle a été amélioré et les gradins fonctionnent à nouveau.

Trois chaudières ont été changées, une au centre médico-social, une à la cantine scolaire (bâtiment derrière la mairie) et une à la mairie. Cette dernière, pour information, consommait 120 litres de fuel par jour. Elles sont désormais toutes les trois alimentées au gaz.

Toitures : Trois ont été changées en 2009, une partie de l'école Jean Jaurès et celles de la Mairie.

■ Cimetière



Un nouveau columbarium de 24 cases a été installé contre le bâtiment central. Il est fait à 100 % en marbre, ce qui lui évitera de se dégrader comme les précédents déjà installés. Une stèle en l'honneur des anciens combattants de l'Afrique du Nord a été érigée et financée en partenariat avec les associations patriotiques.



■ Restauration des chemins blancs



Chemin vers le ruisseau d'Esch achevé

Une réfection est prévue sur une période de 5 années. La première partie vient de s'achever et il est regrettable que certaines personnes ne respectent pas les interdictions de circulation. Ces arrêtés sont pris afin de permettre aux chemins de se stabiliser et si ces derniers ne sont pas respectés, il faudra recommencer, et par conséquent mettre de côté d'autres projets de rénovation.



Pendant les travaux

■ Place de Verdun

Création d'une zone bleue pour faciliter le stationnement et permettre un accès plus facile et plus rapide aux commerces.



Déplacement du marché, au cœur du village, malgré les inquiétudes et réticences au départ, tout le monde est satisfait aujourd'hui. Il reste néanmoins quelques améliorations à apporter pour le bien de tous.

■ Voirie

Une campagne de rebouchage des trous a été effectuée par nos employés avec une méthode plus performante qu'auparavant. Un découpage est fait autour du trou, il est nettoyé, rempli de macadam et roulé avec un rouleau compresseur. Plusieurs carrefours très dégradés ont été refaits entièrement par une entreprise extérieure. Cette campagne de rebouchage va se poursuivre en 2010.



■ Église

Les travaux suivent leur cours. Les escaliers et la place seront ouverts pour le milieu de l'année.

■ Rue Jules Ferry

Un nouvel aménagement de la rue Jules Ferry, **37 places supplémentaires** de parking ont été créées et les trois passages piétons ont été surélevés pour ralentir la circulation et sécuriser la sortie des écoles.



Pendant les travaux



Après travaux

Les principaux travaux 2010

- Poursuite de la réfection de l'Église
- Aménagement place et rue des Moines et rue Maurice Georjin
- Réfection des voiries
- Aménagement du cimetière
- Réfection accès de la « caserne » rue du Billu
- Aménagement et réfection salle des sports Hofheim et Charles Roth
- Installation d'un panneau électronique d'information
- Poursuite de la réfection des chemins ruraux
- Étude pour l'aménagement de la rue du Château, place de la Halle
- Poursuite des travaux dans les écoles (pose de nouvelles fenêtres...)
- Sécurisation de la sortie du collège, route de Villers

Et tous ceux, moins importants, mais qui permettent aussi d'améliorer le quotidien de chacun.

Urbanisme : rappel déclaration préalable

La municipalité rappelle que tous les travaux (ravalement de façades, peinture de volets, clôture, rénovation de vitrines commerciales, de toiture, pose de velux, création d'enseignes, petites extensions de moins de 20 m², pose de panneaux photovoltaïques, piscines, les changements de destination d'un bâtiment) sont soumis à une déclaration préalable.

La demande doit être effectuée en mairie au service urbanisme et complétée par la constitution d'un dossier.

Commission Environnement

Conseillère Déléguée

Waina CZMIL-CROCCO



Membres

François BRO SSE, Frédéric FAURE, Denis GALILEE, Rodolphe KASUNIC, Patrick PROBST, Jacques SESMAT, Catherine SITZ



Maisons fleuries

14 personnes ont participé au concours de maisons fleuries et ont été récompensées lors de la soirée du 13 novembre. Les lauréats 2009 sont :

Catégorie : Maison avec jardin

1^{er} : Georges Oudin

2^e : Claude Sala

3^e : Nicole Chèvre

Catégorie : Maison avec balcon, fenêtres et murs

1^{re} : Pierrette Frosch

2^e : Marcel Thiriet

3^e : Robert Rybarczyk



Participants classés par ordre alphabétique

M^{me} Desgranges, M^{me} Eve, M^{me} Husson, M^{me} Moncolin, M^{me} Montagne, M^{me} Noël, M^{me} Richeton, M. Rossignol

UFP (Pétrocarbol)



Ce dossier très sensible avance à petit pas. Des actions sur le site ont déjà eu lieu (sécurisation avec la pose de barbelés !, retrait de transformateurs...) Des études de sols, afin de mesurer le degré de pollution présent, sont toujours en cours.

Une réunion au ministère de l'Ecologie a eu lieu et des réunions en préfecture se déroulent tous les trois mois pour superviser l'avancée du dossier en partenariat avec l'ADÈME, DRÉAL, EPFL.

Nous sommes engagés dans une longue procédure administrative. Elle devrait aboutir enfin au démantèlement de ce site.

Il faut donc rester vigilant mais aussi patient...

Rappel des gestes du bon citoyen

- Déneiger le trottoir devant chez soi
- Balayer devant chez soi
- Respecter les horaires pour les travaux de bricolage durant le week-end
- Couper les haies à des hauteurs et largeurs autorisées
- Interdiction de faire du feu de branchage ou autre
- Sortir ses poubelles aux jours et heures autorisés
- Ne pas utiliser les poubelles publiques pour jeter ses ordures ménagères
- Ramasser ses papiers et autres sur la voie publique
- Ramasser les crottes de son chien sur la voie publique
- Ne pas prendre les espaces verts pour des dépotoirs
- Etc.

Commission eau et assainissement

Dès notre arrivée à la tête de la commune, nous avons délibérément opté pour le choix de faire un maximum de travaux en régie (faits par les employés municipaux). Si cela permet, entre autres, d'avoir un coût plus bas qu'avec une entreprise, il arrive que ces nouvelles tâches soient parfois sujettes à des contretemps malheureux, que nous essayons de remédier le plus vite.

C'est avec cet état d'esprit que nous avons décidé de réaliser les travaux de conduite d'eau du chemin du Terreau. Cela sera aussi notre volonté future sur d'autres chantiers, les connaissances acquises lors de ce premier chantier seront donc optimisées.

Il faut noter que la difficulté de travail a résulté tant du fait des travaux que du sol dans lequel devait passer cette conduite. A cela s'ajoutent les multiples interventions qui furent consécutives aux fuites sur notre réseau d'eau. Si bien que les délais pour la pose des canalisations et la mise en place des branchements ont été dépassés. Nous sommes conscients des conséquences de ce retard pour les riverains et nous leur demandons encore un peu de patience pour la fin des travaux.

Adjoint

Frédéric FAURE



Membres

Hubert ADRIAN, Xavier ARNET, François BROSSÉ, Denis GALILEE, Robert HENRY, Philippe LETT, Mireille PETTELAIRE

Facturation et prélèvement automatique

A ce jour nous sommes à plus de 400 personnes qui ont souscrit le paiement par prélèvement automatique, chacun peut continuer à adhérer à ce type de paiement en cours d'année. Le principal avantage du paiement par prélèvement reste l'étalement sur 10 mois de la facture d'eau, **voici un exemple** :

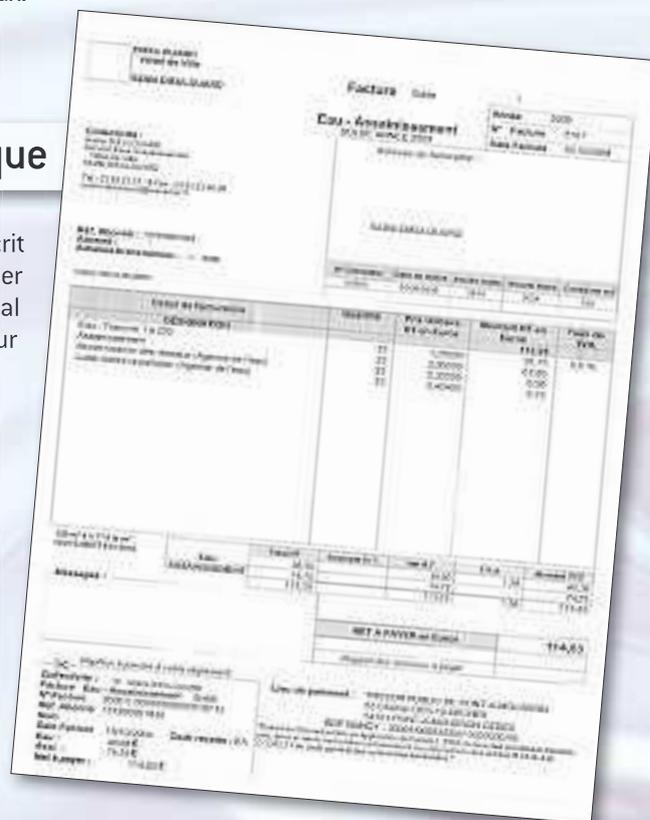
Pour une consommation 2009 de 100 m³ soit 499 €

Paiement sans mensualisation :

Un acompte de 50 m³ soit 249,50 € en juin 2010 puis solde après la relève en octobre/novembre.

Paiement par mensualisation

De janvier à octobre il y a un prélèvement de 10 m³, soit 49,90 € puis le solde au mois de novembre (sur la base de 100 m³ consommés, si la consommation > 100 m³ alors il y a une facture, si la consommation < 100 m³ alors il y a un remboursement).



La distribution d'eau

Nous sommes en discussion constante avec l'Agence de l'eau et le Conseil Général 54, pour ce qui est des différents problèmes liés à la distribution d'eau. Cela s'articulera en plusieurs points :

- Suppression des branchements au plomb suivant un plan de programmation réalisé en partenariat avec l'Agence de l'Eau
- Amélioration du rendement du réseau, avec suppression des conduites d'eau en mauvais état (pour cela un diagnostic sera établi)
- Mise en place du Plan de Protection du Captage



La station d'épuration (STEP)

Depuis le début des travaux de la Step, une lettre informative est éditée. Elle est visible sur le site internet de la commune. Pour ce qui est des travaux, ils ont repris dès le 14 janvier, le bassin biologique est quasi terminé. Le bâtiment devrait être couvert. Le bassin aérateur sera l'ouvrage construit ensuite.



Test d'étanchéité sur un bassin



Bassin clarificateur en construction

Cette année sera réalisée la première tranche des travaux de raccordements du réseau de transfert, ces travaux auront pour but d'apporter le maximum d'effluent à la station d'épuration.

Si tout se poursuit normalement, la station sera mise en service pour la fin de cette année 2010 (nous ne pouvons que nous réjouir d'être dans les temps imposés par la préfecture).

Point sur l'interdiction de consommer de décembre 2009 (eau insalubre)

Suite à une analyse chez un particulier le lundi 14 décembre, l'eau fut déclarée impropre à la consommation sur l'ensemble de la commune. Nous avons alors fait procéder à 4 analyses supplémentaires qui confirmèrent ces analyses.

En même temps, des mesures de chloration ont été appliquées pour supprimer les bactéries en cause. Les résultats d'analyses sont arrivés le mercredi 23 décembre, nous permettant de

valider la bonne qualité biologique de l'eau dès le lendemain.

Sans attendre les résultats de nouvelles analyses et en appliquant un certain principe de précaution, nous avons dû agir dans l'urgence, en gérant la crise.

Cette procédure sera reproduite dans tous cas similaires, à savoir :

- Information immédiate à la population par tous moyens (presse, radio, site Internet mairie, porte à porte...)

- Programmation de nouvelles analyses pour vérification des paramètres.
- Distribution d'eau (et nous remercions encore la société CRISTALINE pour la fourniture gratuite de bouteilles)
- Communication des résultats des analyses par tous les moyens.
- Mise en place des mesures de protection supplémentaire (chloration).



L'année 2010 verra donc aboutir la fin de construction de la station d'épuration, mais aussi la poursuite de réfection des réseaux de distribution d'eau et d'assainissement. Ce dernier chantier est énorme, tant il faut faire, mais malheureusement ces travaux se feront en limite de nos moyens disponibles.

Commission affaires scolaires

Petite enfance

Adjointe

Karine MAIRE



Membres

Maria CROCCO, Mary-Line LEFEVRE,
Philippe LETT, Florence PELISSIER,
Christelle POISOT, Céline RITTER

- Améliorer notre service de restauration scolaire
- Rénover les bâtiments scolaires
- Renouveler les supports éducatifs
- Sécuriser les sorties d'écoles
- Impliquer parents, enseignants, animateurs

Tels sont nos objectifs pour nos écoles.

La commission vous fait part de l'avancée de ses travaux (projets) mais également des événements qui rythment la vie scolaire.

Activités communes

Le pot des enseignants

Comme il est de coutume à chaque rentrée scolaire, la nouvelle équipe enseignante, les parents d'élèves et le personnel communal des écoles ont été accueillis par le premier magistrat et son conseil municipal.

Après une pensée particulière pour Monique Vincent (employée communale) décédée en juillet dernier, M^{me} Maire a présenté les nouveaux enseignants :

Groupe scolaire Jules Verne : Mesdames Bissler, Rin, Richard, Mutelet et M. Gross. M. Poirson a rappelé les différents investissements et travaux effectués pendant les vacances notamment pour le nouveau service de restauration. Il a également souhaité à tous une très bonne année scolaire. La rencontre s'est clôturée par un pot de l'amitié.

Téléthon

En association et parmi d'autres actions menées en ce long week-end Téléthon, préparée par la commission « vie associative », toutes nos écoles, y compris le collège, ont participé à cette manifestation.

Le rendez-vous était fixé au stade scolaire afin d'y réaliser une chaîne humaine. Chaque établissement a construit une lettre pour former le mot téléthon. Merci à tous pour cette participation et plus particulièrement aux Retraités et Personnes Agées qui ont offert chocolat chaud et brioche à tous les enfants.



Les écoliers sur le stade scolaire

Saint Nicolas

Comme à son habitude, l'évêque de Myre a rendu visite à nos petits de maternelle, il n'est pas venu les mains vides puisqu'il a apporté sachets de friandises et clémentines.

Après son passage, des sapins ont été installés dans toutes les écoles afin de fêter Noël.



Ecole des Moines



Ecole Jean de la Fontaine



Ecole Charles Roth

Effectifs des Écoles

453 enfants sont présents dans nos écoles
269 au groupe scolaire **Jules Verne**
108 à l'école maternelle **Jean de la Fontaine**
22 à l'école maternelle **Charles Roth**
54 à l'école maternelle privée **aux Moines**

Travaux

Mis à part les travaux courants, de gros chantiers ont eu lieu :

- Changement des fenêtres site Jean Jaurès
- Toiture en partie site Jean Jaurès
- Extension centre socioculturel pour un nouveau service de restauration
- Création de parkings rue Jules Ferry pour sécuriser les sorties d'école mais beaucoup reste à faire en travaux d'intérieur, à suivre...

Budget de fonctionnement

Mais quel budget pour l'ensemble de ces écoles ?

Suite aux interrogations de l'équipe enseignante notamment sur les crédits ouverts, une réunion a eu lieu pour débattre des moyens mis à disposition et ses évolutions éventuelles.

Jusqu'à présent le budget était d'environ 44,50 € par enfant. Désormais, il est de 53 € soit un effort communal de 8,5 € par enfant. Un effort consenti afin de renouveler les supports de travail et diminuer la participation des familles, et contribuer à la mise en place d'un projet culturel [sorties, cinéma, concert, opéra...]

Groupe Scolaire Jules Verne

Objet	Montant
Fournitures scolaires	33 €/élève
Sortie 2010	15 €/élève
Renouvellement support éducatif	1 000 €/an
Papiers [support de travail en classe]	500 €/an

École Charles Roth/Jean de la Fontaine

Objet	Montant
Fournitures scolaires	25 €/élève
Projets	16 €/élève
Sorties	13 €/élève

Un crédit de 25 € par enfant est alloué à l'école maternelle privée des Moines

Accueil périscolaire – restauration scolaire

Nos petites têtes blondes sont accueillies les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h 15 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30 par une équipe toujours à votre écoute et de nombreuses activités y sont proposées. Sur proposition de la commission environnement, cette année, les enfants ont décoré le sapin nouvellement installé place de la Poste. Merci à eux.

A la pause méridienne, les enfants peuvent profiter depuis la rentrée de notre nouveau service de restauration.

Après une mise en conformité des lieux et autorisation légale, le service a vu le jour.

Des repas variés, équilibrés, élaborés avec des produits frais sont fournis par notre prestataire API Restauration.



Le service est assuré par M^{mes} Coste et Thiriet. M^{me} Simian assure les remplacements. Toutes trois ont participé à différentes formations pour le bien des enfants.

Le prix du repas garde comprise revient à 10,06 € il est facturé 5,10 €, la différence restant à la charge de la commune. Si le coût est supérieur par rapport à l'ancien système (restauration au collège), nous pouvons nous réjouir du maintien du taux de fréquentation mais également du nouvel équilibre assuré à nos enfants (plus de temps pour les repas, pour les découvertes gustatives, plus de temps de détente aussi)

Conseillère déléguée

Mary-Line LEFEVRE



Membres

Maria CROCCO, Karine MAIRE, Florence PELISSIER, Christelle POISOT, Céline RITTER, Catherine SITZ

Petite enfance

Au cours de l'année 2009, la compétence « petite enfance » a été transférée à la communauté de commune des Vals de Moselle et de l'Esch (C.C.V.M.E.).

Une enquête a été réalisée sur l'ensemble des communes qui constitue cette dernière, afin de définir les besoins de la population en matière de garde d'enfant sur le territoire.

L'enquête, distribuée l'automne dernier (aux familles et assistantes maternelles), est en cours de dépouillement par le bureau chargé de l'étude.

En ma qualité de conseillère déléguée sur la commune, je vous tiendrai informés des résultats et projets qui pourront en découler (courant juin 2010).



Attribution de logements

Je suis également conseillère déléguée à l'attribution des logements sur la commune. Je suis consultée sur l'attribution des logements des bailleurs (MMH, SLH, BATIGERE) et également sur les logements communaux.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à me contacter en mairie.

Commission affaires sociales – C.C.A.S.

Adjointe

Martine BRAYER



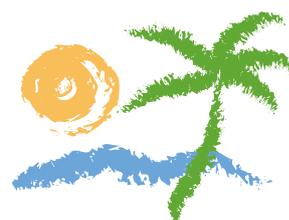
Membres

Pierrette BROSSE, Patricia COLLE, Mary-Line LEFEVRE,
Florence PELISSIER, Mireille PETTELAIRE,
Christelle POISOT

Voyage des anciens



Séjour de 11 jours (du 30 mai au 9 juin) à Grasse pour 45 personnes. Vacances agréables dans la douceur du Var et avec la découverte des merveilles de la Côte d'Azur.



Chantiers jeunes

24 ados ont effectué des travaux de peinture dans les écoles et le stade Marcel-Crusem, du 20 juillet au 14 août, encadrés par Eric Beerlet. Leur contribution à la réfection des bâtiments communaux a été récompensée par l'attribution de chèques cadeau d'une valeur de 125 € et d'une sortie au parc d'attractions Walligator.



Fin d'année



Mise en place par la nouvelle municipalité, 672 bons d'achat de 20 € ont été distribués aux retraités de la commune. Certains ont choisi de se retrouver autour d'un repas festif, offert le 6 décembre dernier. Une chaleureuse et conviviale ambiance a régné ce jour-là pour 140 convives. Les 33 personnes placées en maison de retraite n'ont pas été oubliées, des élus leur ont rendu visite et offert un colis.



Toutes ces manifestations sont renouvelées cette année.



Brioche de l'amitié

Des bénévoles venus d'associations, des élus et des employés communaux ont participé à cette opération mise en place par l'AEIM : 467 brioches vendues pour un montant de 2 452 €. Tous sont chaleureusement remerciés pour leur dévouement.

Bilan annuel du CCAS : 270 bons d'alimentation ont été établis, 22 demandes de secours sur 28 ont été acceptées par le CA.

Madame Solimando, nouvellement nommée responsable des Ressources Humaines, assurera une permanence CCAS, les mardis et vendredis, de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h ou sur rendez-vous.

Commission vie associative

Conseillère déléguée

Michèle LEONARD



Membres

Martine BRAYER, Pierrette BROUSSE,
Maria CROCCO, Fabrice JACQUOT,
Philippe LETT, Bernard PARISOT,
Céline RITTER

Rétrospective des animations 2009

Carnaval - 29 mars

Après 10 ans d'absence dans notre calendrier, nous avons reprogrammé un défilé de Carnaval.

La ville s'est retrouvée le temps d'un après-midi envahie d'êtres colorés et fardés pour l'occasion, jetant des confettis à tout va.

Après un défilé dans les rues de la ville, tous les participants ont été conviés à un goûter à la salle Hofheim. Chaque groupe présent qui le souhaitait a envahi l'espace scénique pour réaliser une démonstration de son talent.



Harmonie scarponaise



Dancing major show

Fête de la Musique & Feux de la Saint-Jean - 19 juin

La commission en partenariat avec l'Amicale des sapeurs-pompiers a souhaité innover en proposant ces festivités sur le stade scolaire rue Jules Ferry. Un gros travail d'intendance a été réalisé afin que les convives et les acteurs de la journée soient reçus dans les meilleures conditions.

L'après-midi a débuté par un concert de l'harmonie scarponaise,

puis les groupes de danses locaux ont envahi la scène. Un seul bémol, une météo malheureusement pas très clémente avec les organisateurs, musiciens, danseurs et public.



En soirée plusieurs groupes de musique se sont succédés, un pot a été offert par la municipalité, et chacun a pu déguster les grillades préparées par nos sapeurs pompiers. A la nuit tombée, nos soldats du feu ont allumé la mèche, le tout sur des rythmes endiablés proposés par DJ'FLO.



Ecole de danse Ghislaine d'Erclonville



Fête Nationale - 12 juillet

Dès 16 h des jeux ont été proposés aux enfants par la Commission vie associative sur le stade Marcel Crusem, à l'issue et après calcul des résultats, une remise de récompenses a été réalisée. La soirée s'est poursuivie avec un concert de l'harmonie scarponaise autour du barbecue préparé par l'Amicale des Sapeurs-pompiers. A la nuit tombée, la municipalité a offert des lampions à tous les enfants, puis DJ FLO a commencé à enflammer la cité déicustodienne. Vers 23 h l'entreprise JSE a embrasé de mille et une couleurs le ciel de la commune. Un spectacle très apprécié du nombreux public.

■ Téléthon - 4-5 décembre

De nombreuses animations ont été organisées afin de récolter un maximum de dons. Les festivités ont débuté avec une marche du CEPA, puis, une chaîne humaine (cf pages écoles), une course nocturne des sapeurs-pompiers, un concert du Centre musical, et des ateliers sportifs animés par les associations locales à la salle des sports. Ces deux journées nous ont permis de récolter 3 861,20 €. Nous remercions toutes les associations présentes, les bénévoles et tous les acteurs qui nous ont soutenus au cours de cette animation.



Les Ailes du Grand Rêlé



Le CEPA

■ Saint Nicolas - 5 décembre

Saint Nicolas et Père Fouettard sont venus nous rendre une petite visite le 5 décembre. Les enfants ont pu se faire photographier avec la star du jour, avant de participer au défilé dans les rues. Avant le spectacle de Frédéric Denis magicien, offert par la municipalité à la salle des sports, les membres de la commission ont distribué des sachets de bonbons. Un pot de l'amitié a clôturé les festivités de ce week-end chargé.



« Le boucher et les trois enfants »



Les Sotrès



Sportifs méritants - Le palmarès 2009

Pétanque scarponaise : Simon Marine & Blanrue Albert

Rando des Vals de Moselle & de l'Esch : Louvard Gérard & Petitjean Gabriel

Petite reine scarponaise : Spack Thomas & Lorrain Axel

Club Cepa : Sauvage Christiane & Prevot Jacqueline

Ess Tennis : Massaro Vincent

Ess Handball : Gerard Véronique & Sese Xavier

Judo Gym Club : Tanner Cédric, Nutz Erwan, Lemoine Thibaut, Chapelle Catherine

F.J.E.P.

« Rythmic band » : Giardina Graziella, Rinie Martine, Paygnard Marie-Claude

« Sotrès » : Houdart Marjorie

« Tennis de table » : Morizot Alain

RUGBY CLUB DIEULOUARD-LIVERDUN :

Trozier Charlélie & Guidat Véronique

UF Commerce : Spor Raphaël



AUDACE : Poirot Doriane & Olivia

ASCD : Bachelier Daniel & Reis Jean-Claude

Sapeurs-pompiers : Pierrat Odian

EVASION : Uzar Kerziban & Muller Amandine



■ Cérémonies commémoratives

La Municipalité et les associations patriotiques se retrouvent tout au long de l'année pour célébrer les différents temps forts de notre histoire.



Charlotte Mathias et les autres lauréats du collège

Charlotte Mathias ex-collégienne a remporté un prix national au concours de la résistance. Elle s'est rendu au Cercle des Armées à Paris pour le recevoir. Nous adressons toutes nos félicitations à Charlotte et à son professeur Stéphanie Gimbert. Il est à noter que le collège de Dieulouard a remporté une dizaine de prix au niveau départemental dont les trois premiers.



Cérémonie du 11 novembre

■ Zoom sur le Billard club



Le 13 novembre 2009 a été renommée la salle de billard. Ce n'est plus la salle 21 du centre socio-culturel, mais la salle Claude Vogein (membre fondateur, décédé en 2008).

C'est l'occasion d'un petit retour sur cette association, mais aussi... ces bistrotts qui peuplaient Dieulouard.

Le billard club de Dieulouard a été créé en 1962 à l'initiative d'Yvan Bombardier, de Bernard Pakandli et Claude Vogein.

À l'époque, il n'y avait pas de salle communale et c'est au Café de la Lorraine que se fixe l'association. Pourquoi là ? Parce que c'était le seul café qui possédait un billard à Dieulouard (et parce qu'il y avait à boire, aussi !!).

En 1964 premier déménagement du club au café Notre Dame des Airs. Quarante joueurs faisaient partie du club à cette époque et deux billards de 2,80 m sont achetés, financés par les joueurs eux-mêmes. En 1966, nouvelle adresse ; le club se déplace au Café du Maroc. Par la suite, d'autres déplacements auront lieu, mais plus dans des cafés.



En 1978, le centre socioculturel est inauguré et le billard club prend place alors dans la salle, n° 21.

En 2007, Claude Courteaux reprend la présidence à la place de Claude Vogein, président depuis 1968.

Au fil des ans, le nombre d'adhérents a baissé, l'association manque aussi un peu de jeunesse, la pratique du billard devenant de plus en plus méconnue. Il est vrai que ce sport était beaucoup plus populaire autrefois, car chaque café en possédait un. Pour autant cela reste un bon moment de détente, passionnant, alors n'hésitez pas à franchir le seuil de cette salle Claude Vogein, vous y serez les bienvenus et peut-être qu'un grand joueur de billard sommeille en vous.



Historique

Créée en 1978 par M^{me} Denyse Guerber, alors que l'ancien patronage, à l'angle de la rue Jules Ferry et de la route de Villers, devient Centre Socioculturel, la bibliothèque occupe à cette époque une petite salle de 15 m² au 1^{er} étage du Centre. Auparavant le bibliobus passait régulièrement à Dieulouard

déposer des livres dans les écoles primaires. Il n'y avait pas de bibliothèque dans notre ville de 5 000 habitants.

Une équipe de bénévoles se constitue, qui se renouvellera au fil des ans mais qui sera d'une grande fidélité et ne comptera jamais son temps au service des lecteurs.

Fréquentation

Elle est bonne, les classes viennent régulièrement malgré l'exiguïté des lieux. Dans les années 80, l'ouverture d'une deuxième pièce contiguë agrandit un peu l'espace. En 1992, la bibliothèque s'installe dans une grande salle rénovée de 50 m² du centre socioculturel mais... au 2^e étage sans ascenseur. C'est un inconvénient certain pour les personnes âgées, les jeunes enfants, les handicapés. Mais les impératifs d'un service public adapté laisse espérer dans un avenir proche un déménagement pour une meilleure visibilité et accessibilité de ce lieu culturel très fréquenté (sur une année : environ 3 700 visiteurs et 8 000 documents prêtés).



Intervention du centre musical

Ouverture :

La bibliothèque est ouverte au public.

- mercredi de 14 h à 17 h
- vendredi de 16 h 30 à 18 h
- samedi de 14 h à 16 h

et sur rendez-vous pour les scolaires.

L'entrée est libre.

Une équipe de 6 bénévoles s'occupe des achats, de l'entretien et du rangement des documents et se tient bien sûr au service des emprunteurs. La Médiathèque de Meurthe-et-Moselle les soutient dans leur action et leur permet des journées de formation.

Quelles animations ?

Accueil des classes, histoires racontées aux enfants venant avec leurs enseignants, petits jeux-concours, expositions, partenariat avec le centre musical des Vals de Moselle et de l'Esch font de la bibliothèque municipale un lieu de vie intergénérationnel, convivial et indispensable.

Comment s'inscrire ?

Une carte de lecteur est délivrée

(1 €/enfant - 2 €/adulte)

et permet le prêt informatisé.

Elle donne droit à l'emprunt d'au maximum 5 livres, 3 CD, 2 DVD. Suivant le document emprunté, le prêt est de 15 jours à 1 mois.



Quels documents ?

La bibliothèque dispose actuellement d'un fonds d'environ 10 000 livres et revues. Romans, BD, albums, documentaires toutes catégories, nouveautés sont à disposition de tous.

Sont également proposés au prêt 400 CD (chansons et contes pour enfants, musique classique, jazz, rock, rap, ambiance...) et 200 DVD (films de fiction et documentaires) renouvelés régulièrement.

LES ELUS DE L'OPPOSITION



Catherine SITZ

Alain Robert HENRY

Philippe LETT

Pierrette BROSSE

Patrick PROBST

L'année 2009 s'est achevée avec une partie du mois de décembre **sans eau potable et sans lumière** dans le centre de la ville au grand désespoir des commerçants. Voici quelques propositions de bon sens que nous nous permettons de soumettre à la majorité municipale.

Assurer un suivi sérieux et responsable du service des Eaux. C'est la première fois que nous avons un incident majeur dans la distribution d'eau potable, conséquence d'un problème de chlorométrie. Que de légèreté dans la gestion d'un service public primordial !

Être juste. La distribution d'eau potable en bouteille s'est faite d'une façon discriminatoire, procédurière et avec un manque de soutien envers les personnes âgées de la part du service social.

Gérer sereinement le déneigement. Cette année encore, faute d'anticipation, la Municipalité a connu des problèmes d'approvisionnement en sel. De surcroît, le bureau municipal fait fi de la délégation et de la valorisation du personnel municipal concerné, le plus à même d'engager efficacement l'action de déneigement.

Garantir la propreté de la voirie. Les Déicustodiens doivent souvent attendre que les caniveaux débordent pour que les services de la mairie interviennent en urgence sous une pluie battante.

Soutenir les actions sociales et associatives avec équité. Nous déplorons que nos anciens du foyer du troisième âge ne disposent plus d'une salle adaptée à leurs besoins, comme peuvent encore en bénéficier d'autres associations. Notons aussi que les budgets des associations à caractère social sont considérablement grevés par le nouveau règlement en ce qui concerne la location des salles communales.

Réaliser des projets qui ont fait l'objet d'une véritable réflexion par les membres de l'équipe municipale sur leur opportunité, leurs risques... et non plus des travaux engagés à la va-vite sans véritable maîtrise d'œuvre, ni réalisme comme la canalisation du chemin du Terreau, l'extension du centre socioculturel, les travaux de la place des Moines, etc.

Cesser l'appropriation déloyale de certains travaux en cours ou en projet, initiés et cadrés par l'ancienne municipalité : station d'épuration, église, aménagement de l'entrée nord et du secteur de la gare.

Construire un véritable projet de développement économique pour notre ville. Hormis l'installation d'une structure commerciale engagée par l'ancienne intercommunalité à la ZAC de la Ferrière, nous ne connaissons à ce jour que des « projets de transferts » de Sociétés Scarponaises sur ce site (Milandri, STPL). La future installation de la société PAPREK sur un terrain vendu par l'entreprise GOUVY ne doit son salut qu'au souci de subsistance de cette dernière.

Avoir une bonne gestion des deniers publics et non « Optimiser, rentabiliser la Municipalité » (comme le répète si souvent notre Maire). La municipalité est un « **service public** » et non une société du CAC 40. Les contribuables n'ont pas à faire les frais d'une politique basée sur l'événementiel dont la seule échappatoire réside dans l'augmentation systématique des impôts et tarifs communaux et intercommunaux.

Notre but est de construire un véritable avenir pour notre ville, basé sur des propositions réalistes. Nous ne manquerons pas de vous informer de nos actions au sein du Conseil Municipal dont les séances sont publiques et de nos projets pour DIEULOUARD.

Réponse à la Tribune libre

Que l'opposition fasse des contre propositions, elle serait tout à fait dans son rôle.

Qu'elle critique tout et n'importe quoi avec autant de légèreté démontre un certain manque d'idée et justifie combien vous aviez raison en lui refusant votre confiance.

Comme écrit dans l'éditorial de ce nouveau Scarponais, cette fin d'année s'est caractérisée par différentes difficultés, dont l'eau, la neige.

L'eau : toutes les mesures ont été prises (et je remercie l'implication de TOUS les élus) et même bien au-delà puisqu'il n'y avait aucune obligation de fournir de l'eau en bouteille. Mais nous l'avons fait. C'est vrai, il fallait gérer dans l'urgence sans savoir combien de temps peut durer une interdiction de consommer. Quant au problème de chlorométrie, le personnel concerné appréciera la remarque.

La neige : nous aurions pu stocker encore plus de sel (il y en avait 25T), mais où ? Sans commentaire, restons sérieux. La presse régionale, nationale s'est largement fait l'écho du problème de pénurie et de distribution dans toutes les communes, ce n'est pas qu'à Dieulouard.

Je suis vraiment désolé de ces incidents. Avec des « Si », nous serions les meilleurs dans la gestion d'événements exceptionnels. Mais c'est bien parce qu'ils ont un caractère « exceptionnel » qu'il y a une difficulté de gestion.

Le foyer du troisième âge : Il a été déplacé par nécessité dans la salle située derrière la mairie depuis la mise en place de la nouvelle cantine scolaire au centre socioculturel. Et l'on peut constater qu'elle répond bien aux attentes de cette association pour ses activités.

Il est impossible de mettre une salle spécifique par association. Nous devons donc mutualiser pour optimiser leur utilisation. Quant à l'équité, chaque association a droit à une salle gratuite par an.

C'est vrai, nous nous approprions les réalisations que nous faisons au service de la commune et de tous. Des projets, tout le monde en a. **Les réaliser c'est quand même mieux.** Qu'est-ce qui pouvait bien empêcher de les faire, lorsqu'il y a encore peu de temps, l'opposition dirigeait la commune ? (faut-il se répéter ; exemple, la station d'épuration, voilà plus de 10 ans qu'elle était en projet. Bilan : une mise en demeure par la préfecture parce que **rien n'était fait**. L'église : regardez donc son portail où 90 % d'entre nous demandent à passer une dernière fois pour l'enterrement, dans toute la région vous n'en trouverez pas de plus triste).

Quant à PAPREC, comment peut-on tenir de tels propos ? Reprenez la page concernée et n'ayons pas peur de dire tout net que cette installation est essentiellement due à l'énergie et aux multiples démarches de la commune et communauté de communes, tous les intéressés vous le confirmeront et tant mieux si cela sauve en plus des emplois. Et qui a fait acheter l'ensemble des terrains route de Toul de façon cohérente, et non pas par petits bouts, pour les offrir à des entreprises qui viendront s'y développer, qui ? Sinon nous. Et s'il y avait eu « des projets de transfert » avant, peut-être que des entreprises n'auraient pas quitté notre commune pour s'installer sur d'autres, plus accueillantes. Était-ce faute de propositions concrètes ou peut-être de volonté ?

Avoir une bonne gestion des deniers publics c'est optimiser les dépenses de fonctionnement. C'est aussi rechercher un maximum de subventions et parfois on nous fait remarquer que c'est la première fois qu'une demande vient de Dieulouard. C'est améliorer le service public (ouverture de la mairie à 8 h 30, au lieu de 9 h et tous les samedis matin), c'est aussi vouloir créer des services pour les personnes âgées, pour les enfants, etc. Quant aux impôts locaux, quelle hypocrisie, ils ont régulièrement augmenté, quelle que soit l'équipe en place !

Il est vrai que dans une ville comme la nôtre, malheureusement, le plus difficile n'est pas de choisir ce qu'il faut rénover ou réaliser, mais de reporter toutes les autres tâches, tant il y a à faire. Et il n'est pas toujours aisé de trouver le compromis entre les moyens que nous avons (financiers, humains...), les imprévus et le travail à accomplir. Et c'est vrai, encore, que si certains projets avaient été entrepris en leur temps, les contribuables en feraient moins les frais, aujourd'hui. Des propositions réalistes seront faites, nous sommes preneurs, nous les attendons.

Le Maire

Présentation du personnel communal

En 2009 de nouveaux employés sont arrivés à la commune.



Geneviève Moraux
Service Urbanisme
en remplacement
de M^{me} Bensaadou



Fabrice Futol
Directeur Général
des Services
en remplacement
de M. Peschel



Jonathan Batt
Chargé de mission
(Contrat aidé)
en prévision du départ
en retraite
de M^{me} Robin (mars 2011)



Marc Jadot
Service technique
en remplacement
de M. Darnois

Mairie



Hôtel de Ville - 8, rue Saint Laurent - BP13-54380 DIEULOUARD

Tél. : 03.83.23.57.18 — Fax. : 03.83.23.66.98



Adjoint de permanence 06.72.96.03.55



Horaires d'ouverture au public

Du lundi au jeudi 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h

Vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

Le samedi matin sur rendez-vous

Pour les passeports

Merci de bien vouloir vous présenter aux horaires ci-dessous :

Matin de 9 h à 11 h 30

Après-midi de 14 h à 16 h 30

Les services

→ Directeur Général des Services

Fabrice FUTOL

→ Secrétariat M. le Maire

Restauration scolaire
Véronique LUCOT

→ Ressources humaines - CCAS

Sophie SOLIMANDO

→ Comptabilité

Claude HORNUS

→ Eau & Assainissement

Samuel DESCHAMP

→ Accueil- État Civil - Standard

Marie-Claude ROBERT
& Chantal GONZALES

→ Urbanisme

Geneviève MORAUX

→ Police municipale

Stéphanie MASSAUX

→ Élection - Cimetière

Christiane ROBIN

→ Chargé de Mission - Informatique

Jonathan BATT

→ Communication & Animation

Vanina MEYSTER
contact@dieulouard.fr

→ Affaire réglementaire

Philippe LUCOT

Calendrier des animations

Date	Association	Animation
AVRIL		
01	Amis Foyer 3 ^e Age	Concours de belote
03	Rugby-club	Soirée dansante
08	Amis Foyer 3 ^e Age	Repas
	Conjoints survivants	Repas
11	FJEP	Concours de belote Repas
15	ETAM Gouvy	A.M. récréatif
18	R.P.A.	Repas de l'amitié
22	R.P.A.	Belote
23	Amis Foyer 3 ^e Age	Loto
24	Les Scarponales	Festival Poésie
25	F.J.E.P.	Vide Grenier

MAI		
04	A.M.C.	Loto
06	Amis Foyer 3 ^e Age	Repas dansant
08	Municipalité	Cérémonie Commémorative
	Amis Foyer 3 ^e Age	Belote
20	ETAM Gouvy	A.M récréatif
21	Amis Foyer 3 ^e Age	Loto
22	Les Scarponales	Fête des Pères & Mères
23	F.J.E.P.	Gala Rythmic-Band
26	Collège	Spectacle
27	R.P.A.	Belote
29	Gym Club	Soirée dansante
30	Ecole de danse	Gala annuel

JUIN		
06	A.U.D.A.C.E.	Gala
11	Centre Musical	Conte Musical
13	Evasion	Gala
12 & 13	CAS	Kermesse champêtre
	R.P.A.	Concours de belote
17	ETAM Gouvy	A.M. récréatif
	E.F.S.	Collecte de sang
18	Municipalité	Cérémonie Commémorative
	C.C.V.M.E.	Festival de musiques actuelles
19	Municipalité A. Sapeurs-pompiers	Fête de la musique Feux de la S' Jean
20	P'tite Reine Scarponaise	La scarponaise
26	C.C.V.M.E.	Jeux inter villages Villers-en-Haye

JUILLET		
08	R.P.A.	Concours de Belote
11	Municipalité	Feu d'Artifice
	C.L.C.V.	Centre aéré

SEPTEMBRE		
02	R.P.A.	Concours de Belote
03	C.M.V.M.E.	Inscriptions
09	Amis Foyer 3 ^e Age	Concours de Belote
16	Amis Foyer 3 ^e Age	Repas dansant
16	ETAM Gouvy	A.M. récréatif
24	Amis Foyer 3 ^e Age	Loto
24	Donneurs de sang	Assemblée Générale
26	Paroisse	Manifestation
26	F.J.E.P.	Concours de belote

OCTOBRE		
01	E.F.S.	Collecte de sang
03	Amis du chant	Repas dansant
05	C.L.C.V.	Bourse aux vêtements
06		
07	Amis Foyer 3 ^e Age	Concours de belote
08	C.M.V.M.E	Ass. Générale
10	CEPA	Ass. Générale Repas
14	Amis Foyer 3 ^e Age	Repas
16	Ass. patriotiques	Cérémonie Commémorative
17	A.S.C.D.	Loto
21	Etam Gouvy	Après-midi récréatif
	R.P.A.	Belote
22	Amis Foyer 3 ^e Age	Loto
23	A. Sapeurs-pompiers	Soirée dansante
24	F.J.E.P.	Concours de belote

NOVEMBRE		
4	Amis Foyer 3 ^e Age	Repas
6	U.F Commerce	Soirée dansante
7	F.J.E.P.	Concours de belote
11	Municipalité	Cérémonie Commémorative
	A.M.C	Repas du poilu
13	C.L.C.V.	Bourse aux jouets
	Conjoints survivants	Goûter
18	ETAM Gouvy	Après-midi récréatif
19 au 22	C.C.V.M.E.	Salon des Artistes
20	Harmonie Scarponaise	Concert Ste Cécile
25	R.P.A.	Belote
26	Amis Foyer 3 ^e Age	Loto
	ESS Hanball	Loto
28	ETAM Gouvy	Repas S' Eloï

DÉCEMBRE		
2	Amis Foyer 3 ^e Age	Belote
3	Municipalité	Téléthon
4	Associations	
5	Municipalité	Défilé S' Nicolas Spectacle
9	R.P.A.	Belote
10	Amis Foyer 3 ^e Age	Loto-Téléthon
11	A. Sapeurs-pompiers	S ^{te} Barbe
	Municipalité	Repas des Anciens
12	F.J.E.P.	Belote
16	ETAM Gouvy	Après-midi jeux
	Amis Foyer 3 ^e Age	Repas de Noël
18	F.J.E.P.	Concert Rock-magie
	A. Sapeurs-pompiers	Arbre de Noël

Salle des fêtes
 Centre socio-culturel
 Cantine

Découvrez également
une nouvelle version
du site internet de la commune.

Pour un meilleur aperçu,
n'hésitez pas à mettre à jour votre navigateur
internet (internet explorer v. 8, firefox v. 3.6...)



Les primaires CP et CE1
du groupe Jules Verne
(Ecole Jules Ferry)

